

## Introduction

Dans ses efforts pour créer un espace de discussion au Canada autour de l'intégration continentale, la Fondation canadienne pour les Amériques (FOCAL) a mis sur pied une série de cinq réunions dans cinq villes différentes afin de consulter divers groupes et personnalités issues de la société civile canadienne. Les objectifs de cet exercice sont multiples et ils s'inscrivent, en particulier, dans une intention clairement manifestée, par le gouvernement canadien lui-même, de procéder à ce que l'on appelle désormais, une consultation de la société civile. En effet, les 34 partenaires du Sommet de Miami de 1994 avaient manifesté l'intention de consulter leur propre société civile, mais il semble que bien peu ont effectivement donné suite à cet engagement. Quoiqu'il en soit, ce processus de consultation devait être mené en prévision de la tenue d'un second sommet des chefs d'État et de gouvernement, le Sommet de Santiago, qui doit avoir lieu en avril 1998. Aux fins d'organisation de la consultation prévue au Québec, c'est vers le Groupe de recherche sur l'intégration continentale (GRIC) de l'Université du Québec à Montréal que FOCAL s'est tournée et c'est donc le GRIC qui a assumé cette responsabilité et qui a mis sur pied la journée de consultation dont on trouve ci-avant le rapport.

La présentation de FOCAL et de l'esprit de la consultation a été faite, en début de journée, par M. Denis Leclerc, directeur, et Mme Odette Langlais, chargée de projet, qui ont accueilli la trentaine de participantes et de participants ayant accepté de faire part de leurs perspectives, critiques et propositions lors de leur passage à Montréal le 31 octobre 1997 à partir des trois documents qui leur avaient été acheminés au préalable, à savoir le Document intitulé «La trousse» émanant du Ministère des affaires extérieures et du commerce international (MAECI), ainsi qu'un Document de fond et un Document de discussions rédigés tous deux à la demande de FOCAL même. Il avait au préalable été convenu, au moment même du processus de la convocation des participantes et participants par le GRIC, que le document central à retenir aux fins de la